Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Boucher, veuillez visiter :
bpboucher.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Boucher

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2003 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Repères historiques sur l’usage des drogues** (3 questions) — **Page 3**
2. **Les comportements de consommation et leurs risques** (3 questions) — **Page 4**
3. **Effets secondaires évoqués dans le document 1** (1 question) — **Page 5**
4. **Analyse du comportement de Charly et d’une comparaison** (2 questions) — **Page 6**
5. **Législation européenne et carte thématique** (2 questions) — **Page 7**
6. **Consommation d’alcool et représentation graphique** (4 questions) — **Page 8**
7. **Nouvelles drogues et politique de réduction des risques** (3 questions) — **Page 10**
8. **Compte rendu sur les dangers des drogues** (1 question) — **Page 11**
9. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://bpboucher.fr/assets/annales/bp-boucher/U40 - Expression et connaissance du monde/2003/BP Boucher - U40 - Expression et connaissance du monde - Session 2003 - 2-Sujet.pdf

1. Repères historiques sur l’usage des drogues

Le document 1 retrace la diffusion de l’opium et de substances dérivées en France, de la révolution industrielle au début du XXe siècle. Il évoque leurs usages médicaux et sociaux ainsi que leurs effets secondaires.

Question a. Après la révolution industrielle, indiquez qui a recours à l’opium et pourquoi.

Après la révolution industrielle, l’opium est incorporé aux fortifiants préparés par les apothicaires et vendus à très bas prix. Des milliers de personnes en consomment, surtout les ouvriers des manufactures. Le texte précise pourquoi : l’opium calme leur faim et les aide à résister. Le laudanum, autre préparation à base d’opium, est aussi consommé par des hommes, des femmes et des enfants, notamment pour soigner les diarrhées ou faciliter le sommeil.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Des milliers de personnes, surtout les ouvriers des manufactures, consomment de l’opium pour calmer leur faim et résister.

Question b. Précisez quand les calmants à base d’opium sont remplacés par des tranquillisants.

> « Les tranquillisants assurent le relais, dans les années cinquante » du XX^{e} siècle.

Le remplacement n’est donc pas immédiat : malgré les inquiétudes des autorités médicales dès le dernier quart du XIX^{e} siècle, l’usage des calmants à base d’opium perdure encore plusieurs décennies. Le repère demandé est celui des années 1950, période où les tranquillisants prennent leur place.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Dans les années 1950.

Question c. Expliquez ce qui permet de distinguer un médicament d’une drogue.

Le document distingue les deux selon l’usage et le contexte de consommation, et non selon la substance seule :

- **Médicament :** la morphine utilisée à l’hôpital pour calmer les souffrances.
- **Drogue :** la morphine vendue dans les bars à des consommateurs anonymes.

Une même substance peut donc avoir un statut différent selon qu’elle est employée dans un cadre de soin ou consommée hors de ce cadre.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> La morphine utilisée à l’hôpital pour soigner est un médicament ; consommée hors du cadre médical, elle devient une drogue.

2. Les comportements de consommation et leurs risques

Le document 2 définit les substances psychoactives et distingue plusieurs comportements de consommation. Il présente les facteurs qui modifient les risques ainsi que les conséquences possibles de l'usage nocif et de la dépendance.

Question a. Relevez une expression synonyme du terme « drogue ».

Le document associe explicitement les « drogues » aux « substances psychoactives ». Il précise que celles-ci modifient l'activité mentale, les sensations ou le comportement. Cette expression est donc le synonyme à relever dans le texte. Elle désigne une catégorie de substances, et non un produit particulier comme l'alcool ou le cannabis. La formulation attendue apparaît dès le début du document.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> « Substances psychoactives », qui modifient l'activité mentale, les sensations ou le comportement.

Question b. Expliquez ce que signifient les termes « licite » et « illicite ».

« Licite » signifie autorisé par la loi ; « illicite » signifie interdit par la loi. Le document illustre cette distinction en classant l'alcool et le tabac parmi les produits licites, et le cannabis, la cocaïne, l'ecstasy et l'héroïne parmi les produits illicites. Ces termes indiquent le statut légal d'un produit, et non son degré de dangerosité : un produit licite peut aussi présenter des risques.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Licite : autorisé par la loi. Illicite : interdit par la loi. Ces termes indiquent le statut légal du produit.

Question c. Nommez les différents types de comportement de consommation distingués par la communauté scientifique et expliquez en quoi ils consistent, sans recopier le texte.

Comportement	En quoi il consiste
Usage	Consommation sans complication pour la santé ni trouble du comportement nuisible aux autres.
Usage nocif	Consommation qui peut causer des dommages physiques, psychologiques, affectifs ou sociaux au consommateur ou à son entourage.
Dépendance	Impossibilité de se passer du produit sans souffrance physique ou psychique, avec une vie centrée sur sa recherche et sa consommation.

Ces trois comportements sont distincts. Le niveau de risque dépend aussi du produit, de la quantité et de la fréquence consommées, du contexte et de la vulnérabilité de la personne.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les trois types sont l'usage, l'usage nocif et la dépendance, caractérisés par des risques et des conséquences différents.

3. Effets secondaires évoqués dans le document 1

Les documents 1 et 2 abordent la consommation de substances psychoactives et ses conséquences. La question porte sur les effets secondaires évoqués dans le septième paragraphe du document 1.

Question 1. Indiquez de quels effets secondaires provoqués par la consommation de drogues ou de médicaments il est question dans le septième paragraphe du document 1.

Le paragraphe évoque les effets secondaires des médicaments, notamment ceux de la morphine. Celle-ci est administrée aux soldats gazés pendant la Première Guerre mondiale pour calmer leurs souffrances. Toutefois, le texte ne précise pas quels effets indésirables elle provoque : il indique seulement que les médecins ne soupçonnent pas les effets secondaires des médicaments diffusés.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le texte évoque les effets secondaires de la morphine, sans les préciser. Elle est donnée aux soldats gazés pour calmer leurs souffrances.

4. Analyse du comportement de Charly et d’une comparaison

Le document 3 raconte le vol commis par Charly, qui cherche de l’argent pour obtenir une dose. À l’aide du document 2, il faut caractériser son comportement de consommation et interpréter une comparaison tirée de ce document.

Question a. À partir des extraits, définissez le type de comportement de consommation de Charly et donnez trois raisons permettant de justifier votre choix.

Charly est en situation de **dépendance** : il ne peut plus se passer de consommer et sa vie est dominée par la recherche d’une dose. Trois indices le montrent : il affirme « Sans dose, pas de repos » ; il souffre de crampes alors qu’il n’a pas encore obtenu sa dose ; enfin, il vole une passante pour trouver l’argent nécessaire. Ces éléments révèlent le besoin de consommer, la souffrance physique et les conséquences sociales de sa dépendance.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Charly est dépendant : besoin de sa dose, souffrance physique et vol pour financer sa consommation.

Question b. Relevez une comparaison dans le document 2 et expliquez-la.

> « Brutale ou progressive selon les produits »

Cette formulation compare la vitesse d’installation de la dépendance selon les substances : elle peut apparaître rapidement avec certains produits, tandis qu’elle s’installe peu à peu avec d’autres.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La dépendance peut s’installer rapidement ou progressivement selon le produit consommé.

5. Législation européenne et carte thématique

Le document 4 compare les règles relatives à la consommation de drogues dans plusieurs pays européens. Une carte muette fournie dans le document 7 doit être complétée à partir de trois informations du texte, avec un titre et une légende.

Question a. Sachant que l'Union européenne comprend alors quinze pays, nommez ceux qui ne sont pas mentionnés dans le document 4.

Le document 4 cite dix pays de l'Union européenne. En complétant cette liste pour retrouver les quinze membres de l'époque, on obtient cinq pays non mentionnés : le Danemark, la Grèce, l'Autriche, la Finlande et la Suède. Le Royaume-Uni, cité dans le document, fait bien partie des dix pays déjà nommés.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Danemark, Grèce, Autriche, Finlande et Suède.

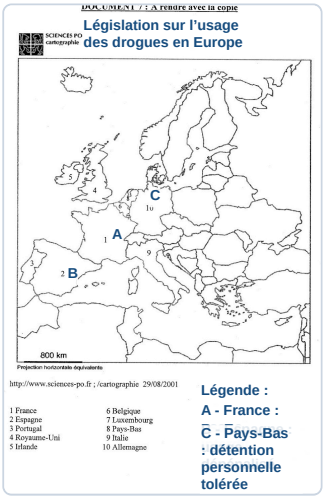
Question b. Reportez sur la carte du document 7 trois informations choisies parmi celles du document 4, puis donnez un titre et une légende à votre carte. Joignez impérativement la carte à votre copie.

La carte distingue les pays par des repères placés près de leur emplacement. Le titre précise le sujet et la légende associe chaque repère à une règle citée dans le document 4 :

1. France : consommation interdite.
2. Espagne : usage dépénalisé.
3. Pays-Bas : détention pour consommation personnelle tolérée.

La carte complétée est à joindre à la copie.

Carte de la législation européenne



> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Titre : « Législation sur l'usage des drogues en Europe ». Légende : France, usage interdit ; Espagne, usage dépénalisé ; Pays-Bas, détention personnelle tolérée.

6. Consommation d’alcool et représentation graphique

Le document 5 présente la consommation annuelle d’alcool pur par habitant dans six pays en 1997. En lien avec les définitions du document 2, les questions portent sur le statut de l’alcool, la représentation des données et leur interprétation.

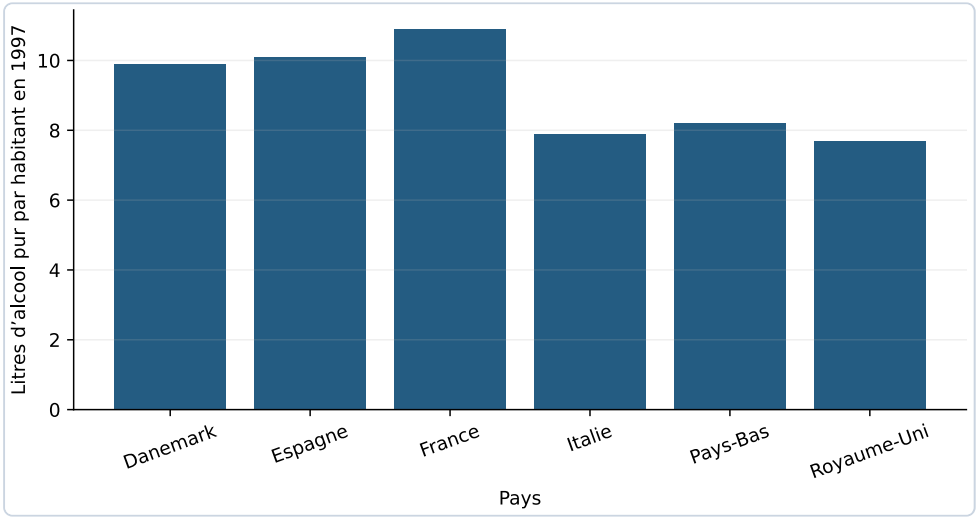
Question a. D’après le document 2, doit-on considérer l’alcool comme une drogue ? Justifiez votre réponse.

Oui. Le document 2 classe explicitement l’alcool parmi les produits licites et le présente comme une substance psychoactive, qui agit sur l’activité mentale, les sensations ou le comportement. Le fait qu’il soit légal ne l’empêche donc pas d’être une drogue.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Oui : l’alcool est une drogue licite et psychoactive.

Question b. À partir des données du document 5, réalisez une représentation graphique adaptée.

Un diagramme en bâtons permet de comparer les consommations des six pays. Placez les pays en abscisse et les litres d’alcool pur par habitant en ordonnée. Reproduisez les valeurs du document 5 et donnez au graphique un titre précisant l’année.



> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Diagramme en bâtons : consommation annuelle d’alcool pur par habitant en 1997.

Question c. Tous les habitants espagnols ont-ils consommé 10,1 litre d’alcool pur en 1997 ? Expliquez pourquoi.

Non. Les 10,1 litres indiquent la consommation annuelle d’alcool pur par habitant en Espagne, c’est une moyenne rapportée à la population. Les consommations individuelles varient : certains habitants peuvent en avoir consommé davantage, d’autres moins, voire pas du tout.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Non : 10,1 litres est une moyenne par habitant, pas la consommation de chacun.

Question d. En 1997, quelle quantité d'alcool pur un Français a-t-il consommée en plus qu'un Anglais ? Donnez également ce résultat en pourcentage.

La consommation indiquée est de 10,9 litres par habitant en France et de 7,7 litres au Royaume-Uni. L'écart est donc de 3,2 litres. Pour calculer le pourcentage d'écart par rapport au Royaume-Uni, on divise cet écart par 7,7 puis on multiplie par 100 : $\frac{10{,}9-7{,}7}{7{,}7} \times 100 \approx 41{,}6$.

✓ RÉPONSE À RETENIR

3,2 litres de plus, soit environ 41,6 % de plus qu'au Royaume-Uni.

7. Nouvelles drogues et politique de réduction des risques

Le document 6 décrit une politique française d'information et de réduction des risques face aux drogues, notamment aux produits de synthèse. Il rapporte également les réserves de professionnels qui contestent certains aspects de cette politique.

Question a. Expliquez ce que l'on appelle les nouvelles drogues et donnez un exemple.

Dans le document, les « nouvelles drogues » sont des drogues de synthèse, fabriquées par des chimistes dans des laboratoires clandestins. Le texte précise que le nombre de consommateurs de ces substances augmente rapidement. L'ecstasy constitue un exemple cité; son principe actif est la MDMA. Le document mentionne aussi un produit dangereux associant MDMA et strychnine, mais l'exemple attendu peut être simplement l'ecstasy.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les nouvelles drogues sont des produits de synthèse fabriqués dans des laboratoires clandestins. Exemple : l'ecstasy, dont le principe actif est la MDMA.

Question b. Indiquez quelle méthode la France a choisi d'appliquer dans sa lutte contre la drogue.

La France a choisi une démarche de prévention fondée sur l'information et la communication, appelée réduction des risques. Elle agit notamment pour :

- mieux repérer les produits qui circulent;
- informer sur leur dangerosité et empêcher les usages nocifs.

L'objectif n'est pas d'obtenir une baisse spectaculaire de toute consommation dans la population, mais de limiter les consommations dangereuses et leurs conséquences.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La France mise sur l'information et la communication pour réduire les risques et prévenir les consommations nocives.

Question c. Relevez trois arguments défendus par ceux qui contestent cette politique.

Les professionnels qui contestent cette politique avancent trois réserves :

- Le message invitant à ne pas consommer de drogues devrait être annoncé au premier plan.
- La réduction des risques pourrait inciter des personnes qui ne consomment pas à essayer les drogues.
- Cette politique ne doit pas réduire les moyens consacrés à la prise en charge des toxicomanes dans les centres spécialisés, déjà surchargés.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Mettre en avant l'abstinence, éviter d'encourager les non-usagers et préserver les soins spécialisés, déjà surchargés.

8. Compte rendu sur les dangers des drogues

Les documents du dossier abordent l'histoire des drogues, les comportements de consommation, leurs conséquences, les législations nationales et les démarches de prévention. À partir de ces supports, il faut rédiger pour un journal local le compte rendu d'une conférence en développant les dangers liés à la consommation de drogues légales ou non.

Question 1. Après avoir assisté à une conférence sur les drogues légales ou non, rédigez pour le journal local un compte rendu de cette conférence. Appuyez-vous sur les informations du dossier pour développer les dangers liés à la consommation de ces drogues. L'orthographe, la syntaxe et la présentation seront prises en compte.

Drogues : des risques bien réels

Lors d'une conférence consacrée aux drogues légales et illégales, les intervenants ont rappelé que l'alcool et le tabac sont aussi des substances psychoactives. Les risques varient selon le produit, la quantité consommée, la fréquence et la vulnérabilité de chacun. Un usage nocif peut provoquer des atteintes physiques ou psychologiques, des accidents, des difficultés financières et des conflits familiaux ou professionnels.

La dépendance enferme le consommateur dans la recherche du produit. Charly, qui vole pour obtenir sa dose, illustre ses conséquences sociales. Les médicaments peuvent aussi entraîner des effets indésirables. Quant aux drogues de synthèse, certains mélanges toxiques peuvent provoquer de graves troubles psychiques. Les intervenants défendent l'information, la prévention et l'accompagnement des personnes dépendantes.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La prévention, l'information et l'accompagnement sont indispensables face aux risques physiques, psychologiques et sociaux des drogues.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2003)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de Brevet professionnel, spécialité Boucher, session Automne 2003, intitulée « Expression française et ouverture sur le monde », sur le thème des drogues. D'une durée de 3 heures et de coefficient 3, elle ne porte pas de code sujet imprimé. Elle évalue la compréhension de documents, l'analyse de données, la cartographie, les calculs et la rédaction d'un compte rendu argumenté sur les dangers des drogues.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'usage, l'usage nocif et la dépendance se distinguent par leurs conséquences sur la santé, le comportement et la vie quotidienne.
- Les risques dépendent du produit, de la quantité consommée, de la fréquence, du contexte et de la vulnérabilité du consommateur.
- Une consommation moyenne par habitant est un indicateur collectif et ne signifie pas que chaque personne a consommé cette quantité.
- Pour calculer un écart relatif en pourcentage, rapporter la différence à la valeur de référence puis multiplier par 100.

Points de vigilance & attentes du jury

- Rédigez toutes les réponses, comme l'exige le sujet, et traitez chacune des sous-questions.
- Justifiez les interprétations par des éléments précis des documents, sans recopier intégralement les textes.
- Pour le graphique, représentez toutes les données de façon lisible et indiquez les intitulés et unités nécessaires.
- Pour la carte, reportez trois informations, ajoutez un titre et une légende, puis joignez le document 7 à la copie.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment distinguer l'usage, l'usage nocif et la dépendance dans l'analyse d'un personnage ?

Recherchez les conséquences sur la santé ou l'entourage, les actes liés à l'obtention du produit, l'impossibilité de s'en passer et les signes de manque. Reliez ces indices du récit aux définitions du document 2.

Q : Comment calculer l'écart en pourcentage entre les consommations française et anglaise ?

Soustrayez la valeur anglaise de la valeur française pour obtenir l'écart en litres. Pour le pourcentage, divisez cet écart par la consommation anglaise, qui sert de référence, puis multipliez par 100.

Q : Comment répartir le temps dans cette épreuve de trois heures ?

Le sujet compte huit parties notées pour un total de 60 points et le compte rendu final vaut 21 points. Répartissez le temps selon les points, gardez une période de relecture et vérifiez que la carte demandée est jointe.

Q : Quels critères de présentation sont explicitement demandés pour les productions ?

La représentation graphique doit être adaptée et lisible. La carte doit comporter un titre et une légende, et le document 7 doit être joint à la copie. Le sujet précise que l'orthographe, la syntaxe et la présentation du compte rendu sont notées.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpboucher.fr/assets/annales/bp-boucher/U40 - Expression et connaissance du monde/2003/BP Boucher - U40 - Expression et connaissance du monde - Session 2003 - 2-Sujet.pdf

Ressources BP Boucher : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.